

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 27 février 2020 à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 février 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	27	0	2	4

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques,

Absents : CAMBOU Stéphane, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 20-2020 : Vote du Budget primitif 2020 – Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy

Monsieur le Président rappelle que le budget est voté au niveau de chaque section par chapitre.

Le Budget primitif 2020 du Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à hauteur d'un montant de 366 390,80 € et se décompose ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	183 195,40 €	RECETTES	183 195,40 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	183 195,40 €	RECETTES	183 195,40 €
TOTAL DEPENSES	366 390,80 €	TOTAL RECETTES	366 390,80 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- ADOPTER le Budget primitif 2020 du Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy comme présenté et au vu des montants définitifs figurant ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 12 mars 2020

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

01 AVR. 2020

01 AVR. 2020

Le Président

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87400 EYMOUTIERS